

Compte-rendu réunion d'avancement
du groupe de travail partenarial bio-économique
Paris, CNPMEM, 16 juin 2010

Participants

Aurélie Carrié, CRPME Languedoc Roussillon
Marc Ghiglia, UAPF
Benoît Guérin, CCR sud
Julien Lamothe, ANOP
Caroline Mangalo, CNPMEM
Carine Le Corvaisier, CLPME Saint-Brieuc
Patrice Chasset, DPMA
Olivier Guyader, IFREMER
Spyros Fifas, IFREMER
Michel Bertignac, IFREMER
Katia Frangoudes, UBO
Marjolaine Frésard, IFREMER
Claire Macher, IFREMER

La réunion d'avancement du projet de groupe de travail partenarial bio-économique s'est tenue le 16 juin 2010 au CNPMEM. L'objet de la réunion était de faire le point sur les travaux conduits par cas d'étude et sur les travaux méthodologiques du projet et de discuter certains points méthodologiques.

Les objectifs du projet et l'organisation du partenariat professionnels, administration, scientifiques autour de réunions d'avancement et des travaux par cas d'étude ont d'abord été rappelés. Les travaux méthodologiques transversaux développés à partir des cas d'étude ont ensuite été présentés. Ces travaux concernent les points suivants :

- Identification des demandes d'expertises et questions relevant de traitements bio-économiques
- Revue des processus modélisés dans les modèles bio-économiques
- Mobilisation des données et méthodologie de description du fonctionnement des pêcheries
- Modélisation bio-économique pour l'analyse de scénarios

Le bilan du travail conduit sur chaque cas d'étude jusqu'à présent et les scénarios choisis ont ensuite été présentés.

Les points suivants ont été discutés au cours de la réunion et ont permis certaines clarifications :

Prise en compte des flottilles étrangères

Dans le cas du golfe de Gascogne et du golfe du Lion, les flottilles étrangères ne sont modélisées, dans le cadre de ce projet national, que par la mortalité par pêche qu'elles appliquent aux différents stocks dont la dynamique est prise en compte. Les données de production, d'activité et les données économiques de ces flottilles ne sont pas disponibles dans le cadre de ce projet national. Il n'est donc pas possible de modéliser les retombées économiques des différents scénarios pour les flottilles étrangères. En revanche l'impact de ces flottilles sur les stocks modélisés est bien pris en compte et le modèle permet d'appliquer les modifications de diagramme d'exploitation à ces flottilles également. La réduction de mortalité par pêche nécessaire pour atteindre le Rendement Maximum Durable par exemple pourra ainsi être appliquée à toutes les flottilles et pas seulement aux flottilles françaises.

Echelle du modèle

Le modèle est pour l'instant paramétré sur des données annuelles. Il permettra de prendre en compte certaines dynamiques à des échelles temporelles plus fines pour intégrer par exemple la saisonnalité des apports et donc des prix.

Le modèle n'est pas spatialement explicite. La vocation du modèle est d'évaluer la distribution des impacts de scénarios entre différents segments de la flotte. La définition de groupes de navires de stratégies homogènes prend en compte implicitement des flottilles qui opèrent dans différentes zones et à différentes périodes de l'année mais la dimension spatio-temporelle notamment de distribution des stocks n'est pas intégrée.

Indicateurs de sortie et d'analyse de la performance des scénarios

La question du choix des indicateurs économiques pertinents pour comparer différents scénarios a été discutée. Le modèle permet de calculer différents indicateurs économiques en sortie, agrégés par flottille ou moyen par navire. L'impact des scénarios testés sur des indicateurs comme le CA (Chiffre d'Affaires) d'une flottille ou le CA moyen par navire ou sur l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation) moyen d'un navire d'une flottille à court, moyen et long terme peut ainsi être évalué. Les indicateurs de la DCF européenne sont utilisés par le modèle. Des indicateurs « parlants » pour évaluer et comparer les différents scénarios (comme des indicateurs de rendement par navire) seront produits.

Les prochaines réunions par cas d'étude au cours desquelles seront présentés les premiers résultats des scénarios testés seront l'occasion de rediscuter les indicateurs pertinents pour l'évaluation et la comparaison des performances de différents scénarios sur la base de plusieurs indicateurs proposés.

Hypothèses sur les calculs des indicateurs économiques produits :

Dans le modèle, l'amortissement d'un navire correspond à la somme de l'amortissement de la coque (sur 25 années) et de celui du moteur (sur 10 années).

Le capital est estimé à partir de la valeur d'assurance du navire, issue des enquêtes économiques.

Module marché

Des précisions ont été apportées sur le contenu du module marché.

A ce stade le module est défini pour permettre de prendre en compte différentes formes fonctionnelles de modèles de formation des prix, c'est-à-dire différentes dynamiques de marché. Le module permet par exemple de prendre en compte des prix par espèce, état, présentation ou catégorie commerciale etc. Il permettra également de considérer l'impact de la structure de l'offre nationale sur les prix et/ou l'impact d'exportations/importations sur les prix. Les analyses de données nécessaires pour estimer les coefficients des modèles de formation des prix pour les différentes espèces et catégories considérées ne pourront en revanche pas être terminées d'ici la fin du projet. L'estimation des impacts de modifications de la structure de l'offre sur les prix à la première vente et sur l'aval de la filière est un grand chantier qui est initié dans le cadre du projet mais qui se poursuivra au-delà pour permettre de mieux prendre en compte ces aspects dans les modèles bio-économiques d'évaluation de l'impact de scénarios.

Paramétrage/données disponibles

La disponibilité des données ou la qualité des données est souvent une limite.

L'absence de données explique parfois les échelles et niveaux d'agrégations retenus pour décrire les processus pris en compte dans le modèle.

Les limites ou incertitudes des résultats obtenus seront discutés au regard des hypothèses de paramétrage retenues, des échelles retenues et des processus ou comportements décrits par ailleurs mais non pris en compte explicitement dans le modèle.

Commentaires spécifiques par cas d'étude

Cas pêcherie de Coquille Saint-Jacques

La commercialisation du produit noix de coquille St-Jacques de la baie de St-Brieuc a été discutée. L'absence de données concernant les flottilles étrangères et les usines étrangères de transformation en

noix, ne permettent pas de prendre en compte la concurrence étrangère dans le modèle (dans la formation des prix à la première vente). De plus, le modèle développé n'est pas le meilleur outil pour tester l'impact des modes de commercialisation sur les flottilles coquillières de la baie. Un modèle représentant à la fois l'offre et la structure de la demande des consommateurs en produits de la mer serait plus adapté.

L'intérêt de modéliser explicitement la dynamique de la sole et du tourteau, à terme, a été discuté. Etant donné le poids marginal de la sole dans les débarquements des navires de la pêche (les débarquements de sole représentent moins de 1% du tonnage total et moins de 5% de la valeur totale des débarquements), les efforts ne seront pas concentrés sur cette espèce pour l'instant. Il faut cependant noter que les activités des navires autres que la pêche de la coquille sont prises en compte par le modèle même si elles ne sont pas explicitement modélisées (pas de dynamique des autres stocks représentée, ni de fonctions de capture, mais uniquement des débarquements en volume et en valeur toutes autres espèces confondues).

Le scénario retenu pour ce cas d'étude est celui de l'étude du profit qui peut être durablement tiré d'une ressource bien gérée. Il a été discuté par les participants de l'intérêt de tester par la suite d'autres scénarios avec le modèle (réduction du nombre de licences par exemple, instauration d'un quota par navire).

Cas pêcheries démersales du Golfe de Gascogne

A la suite de la réunion du groupe golfe de Gascogne de février, une nouvelle proposition de segmentation des flottilles du golfe de Gascogne prises en compte dans le modèle devait être formulée. Une version provisoire de cette nouvelle proposition, qui tient compte des discussions qui avaient eu lieu en février, a été présentée lors de la réunion.

La segmentation distingue des groupes de navires

- en fonction de leur dépendance (en pourcentage du chiffre d'affaires) à la langoustine, à la sole ou à d'autres espèces de façon à regrouper des navires qui ont la même stratégie vis à vis de ces espèces au cours de l'année
- en fonction de leur classe de longueur de façon à regrouper des navires qui ont la même structure de coût

Les 4 grandes stratégies suivantes sont considérées :

- chalutiers langoustiniers : chalutiers de fond dont le chiffre d'affaires langoustine représente plus de 40% de leur chiffre d'affaires total
- chalutiers de fond à poisson : pêchant la sole, le merlu, la baudroie etc
- fileyeurs à sole : fileyeurs dont le Chiffre d'affaires sole représente plus de 40% de leur chiffre d'affaires total
- fileyeurs à poissons : pêchant le merlu, la baudroie, un peu de sole etc

Ces grandes flottilles sont segmentées par classes de longueur et forment ainsi 16 flottilles (cf powerpoint).

Cette nouvelle proposition a fait l'objet de discussions. Les remarques ont porté notamment sur l'importance du segment chalutiers à divers poissons en nombre de navires et sur la variabilité des stratégies au sein de ce segment. La segmentation correspond en effet à un compromis entre homogénéité des segments et représentativité de l'échantillon économique. Dans ce cas, la segmentation en classe de longueur permet cependant d'homogénéiser les stratégies prises en compte¹. Cette nouvelle proposition sera soumise aux membres du groupe golfe de Gascogne.

La possibilité a été évoquée de recentrer les scénarios étudiés dans le cas du groupe golfe de Gascogne sur les scénarios de passage au Rendement Maximum Durable proposés dans le cadre du plan de gestion de la sole du golfe de Gascogne (en gardant néanmoins la représentation de l'ensemble des flottilles démersales du golfe de Gascogne). L'avis du groupe golfe de Gascogne sera demandé sur ce recentrage.

¹ La distinction de sous-segments au sein des chalutiers à divers poissons pourrait être envisagée au cas par cas après avoir vérifié la représentativité de l'échantillon économique correspondant.

Cas pêche de merlu du golfe du Lion

Dans le cas de la pêche de merlu du golfe du Lion, des entretiens ont été conduits auprès d'une dizaine d'acteurs de cette pêche en préparation de la première réunion sur ce cas qui a eu lieu fin avril. Ces entretiens ont permis de récolter les impressions de différentes personnes sur les enjeux de la pêche. Cette phase d'entretiens non dirigés auprès des acteurs de la pêche paraît être une étape intéressante pour bien cerner le contexte et les enjeux.

Les scénarios retenus par les partenaires pour ce cas d'étude ont été : un scénario d'arrêt biologique d'un mois et un scénario de passage au RMD pour le stock de merlu. L'intérêt de l'analyse de scénarios d'amélioration du diagramme d'exploitation via des allocations de l'effort différentes entre métier ou des améliorations de la sélectivité a été également discuté. En l'absence de données d'expérimentations, les enjeux liés à ce type de scénarios peuvent néanmoins être mis en évidence en testant des scénarios d'amélioration de la sélectivité théoriques. Un des autres enjeux de la pêche de merlu du golfe du Lion rappelé au cours de la réunion est le report d'effort observé des chalutiers pélagiques vers le fond.

Les prochaines réunions par cas d'étude auront lieu en novembre/décembre. Les premiers résultats des scénarios testés seront discutés lors de ces réunions. La sensibilité des modèles et les indicateurs de sortie seront présentés.